Ville de Fagnières

CERTIFICAT RELATIF A L'UTILISATION DES CREDITS
INSCRITS EN DEPENSES IMPREVUES
Chapitres 022 et / ou 020

13/11/2014

L'ordonnateur certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses figurant ci-dessous sont à prélever sur le chapitre 020 des dépenses imprévues du budget de l'exercice

Crédits "Dépenses imprévues" disponibles avant virement									
Section de fonctionnement - chapitre 022					Section d'investissement - chapitre 020				
- €					37 371,00 €				
Compte par nature	Désignation de la dépense	Mandat			Compte par nature	Désignation de la dépense	Mandat		
		Date	N°	Montant			Date	N°	Montant
					21312	Travaux de réparation	13-nov	1656	3 278,40 €
						de l'installation de			
						chauffage de la			
						maternelle des Tilleuls			
Totaux				- €	Totaux				3 278,40 €

Solde des crédits "dépenses imprévues" après virement							
Chapitre 022			- €	Chapitre 020			34 092,60 €

Fait à Fagnières, le 13 novembre 2014
Le Maire